

## 2.b

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
COMMUNE D'ÉCHILLAIS

### PLAN LOCAL D'URBANISME Modification simplifiée n°1

### ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT Orientation d'aménagement n°9 *(illustration : rectification erreur matérielle)*

*Dossier de mise à disposition du public*

P.O.S./P.L.U.	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	PUBLIE	APPROUVÉ
ELABORATION POS	Le	Le	Le 20.07.1978	Le 06.03.1980
MODIFICATION POS N°1	=====	=====	=====	Le 30.07.1982
N°2	=====	=====	=====	Le 30.08.1982
N°3	=====	=====	=====	Le 18.08.1983
DUP				
MISE A JOUR POS	=====	=====	=====	Le 12.06.1989 Le 24.04.1990
REVISION POS N°1	Le 11.10.1984	Le 12.05.1986	=====	Le 15.04.1987
N°2	Le 22.03.1990	Le 19.12.1991	=====	Le 05.11.1992
N°3	Le 20.01.2000	=====	=====	=====
REVISION POS/ ELABORATION PLU	Le 27.09.2001	Le 20.05.2003	=====	Le 09.03.2004
MODIFICATION PLU N°1	=====	=====	=====	Le 27.06.2012
MODIFICATION SIMPLIFIEE PLU N°1	=====	=====	=====	Le
VU POUR ETRE ANNEXÉ À LA DÉCISION MUNICIPALE EN DATE DE CE JOUR :		Le Maire		

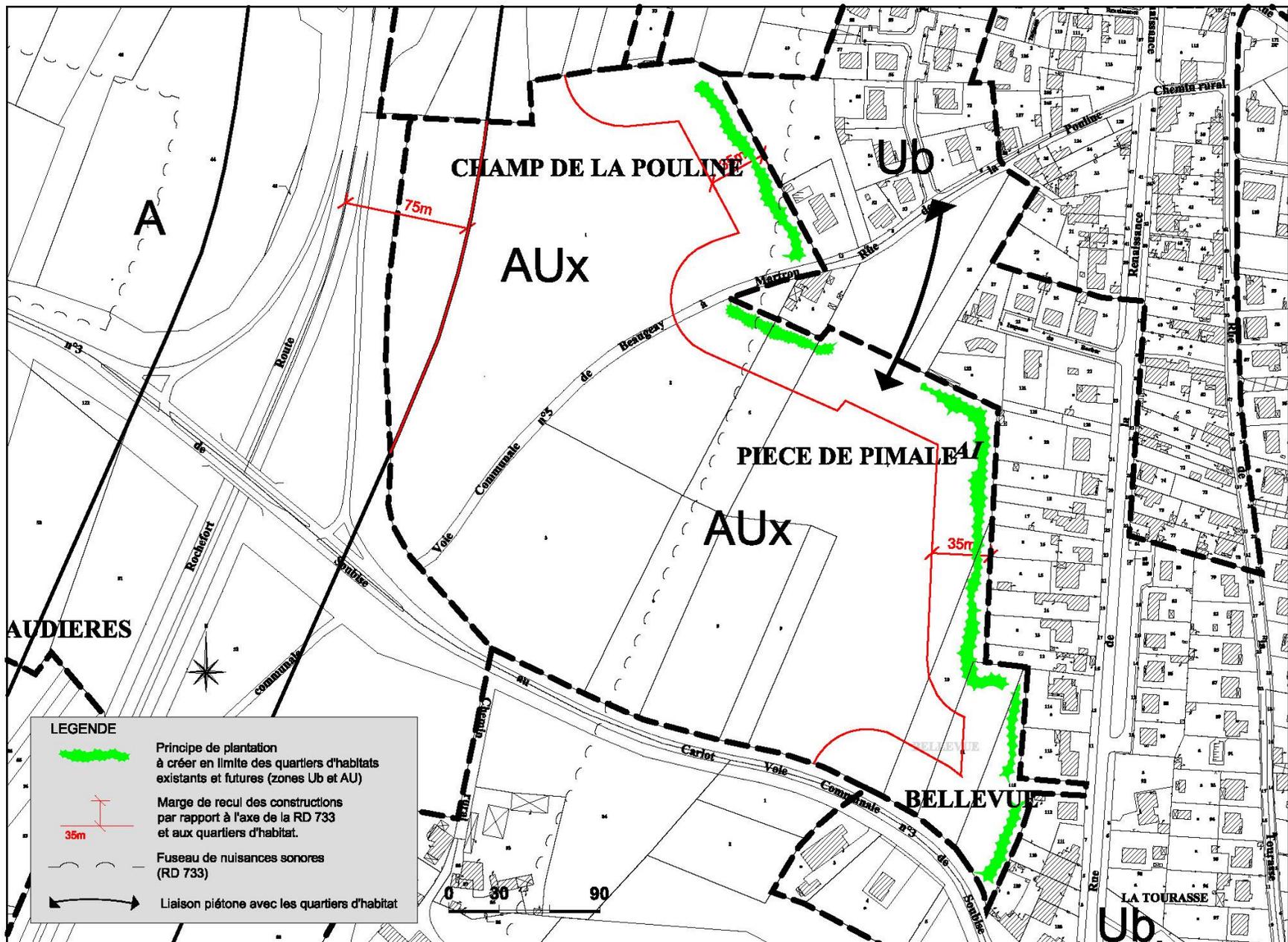


## SOMMAIRE

<b>1 - Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2 – Les orientations d'aménagement</b>	<b>6</b>
Orientation d'aménagement 1 : Articuler le Bourg et le secteur de <i>La Renaissance</i> par un espace public majeur	7
Orientation d'aménagement 2 : Conforter le pôle d'équipements publics dans le Centre-Bourg	9
Orientation d'aménagement 3 : Conditions d'aménagement de la zone AU - <i>La Tourasse</i>	11
Orientation d'aménagement 4 : Conditions d'aménagement de la zone AU - <i>Ville d'Envers</i>	11
Orientation d'aménagement 5 : Conditions d'aménagement de la zone AU - <i>Le Bourg</i>	11
Orientation d'aménagement 6 : Conditions d'aménagement de la zone AU - <i>La Poulaine</i>	11
Orientation d'aménagement 7 : Conditions d'aménagement de la zone AU - <i>Terres de la Borderie</i>	11
Orientation d'aménagement 8 : Conditions d'aménagement de la zone AUx - <i>L'Houmée</i>	18
<b>Orientation d'aménagement 9 : Conditions d'aménagement de la zone AUx - <i>Pimale</i></b>	<b>18</b>
<b>Illustration</b>	<b>21</b>
Orientation d'aménagement 10 : Réaménagement de l'ancienne route d'accès au Pont Transbordeur	22
Orientation d'aménagement 11 : Principes de traitement des entrées de Bourg	26
Orientation d'aménagement 12 : Principes de traitement des rues	26
Orientation d'aménagement 13 : Principes de traitement des espaces verts des différents quartiers	26
Orientation d'aménagement 14 : Des itinéraires complémentaires de découverte du territoire	31

*La modification simplifiée n°1 du PLU rectifie l'illustration graphique de l'orientation d'aménagement n°9 (erreur matérielle).  
Les orientations d'aménagement n°1 à n°8 et n°10 à n°14 ne sont pas modifiées.*

*La page suivante se substitue donc à la page 21 de la pièce 2b - Orientations d'aménagement, du PLU approuvé le 9 mars 2004 et modifié le 27 juin 2012.*



**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT 9 : PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE AUx - PIMALE**